



AEF Dépêche n°569585 - Paris, le 03/10/2017 18:34:00  
- Enseignement scolaire -

Compte : l.coursmach (56050) - 195.83.108.27 - www.aef.info

Toute reproduction ou transmission de cette dépêche est strictement interdite, sauf accord formel d'AEF.

## "Des questions d'équité entre enseignement public et privé se posent en cette rentrée" (Pascal Balmand, Sgec)

Par **Laure Delacloche**



Pascal Balmand, secrétaire général de l'enseignement catholique  
*D.R.*

L'enseignement catholique "ne réclame aucun traitement de faveur" mais veut "être considéré en juste proportion des services qu'il rend", déclare Pascal Balmand, Secrétaire général de l'enseignement catholique le 3 octobre 2017. "Oui ou non, l'École catholique est-elle considérée comme un véritable partenaire ?", interroge-t-il, pointant des "questions d'équité" entre enseignement public et privé. Il évoque la différence de traitement des contractuels, que "rien ne peut justifier" et réitère son appel à un "moratoire" sur le gel des contrats aidés. Pascal Balmand fait aussi le bilan de la rentrée : des effectifs en hausse de 0,6 % et 750 créations de postes, dont 52 sont affectés à des établissements "à moyens éducatifs renforcés". Le Sgec salue aussi l'assouplissement de la réforme du collège et évoque la **controverse sur les données des personnels recueillies par le Sgec.**

"Oui ou non, l'École catholique est-elle considérée comme un véritable partenaire ?" interroge Pascal Balmand, Secrétaire général de l'enseignement catholique, lors d'une conférence de presse de rentrée, le 3 octobre 2017. Pascal Balmand pointe "l'accumulation" de dossiers "qui ne sont pas nouveaux".

### **Pascal Balmand retient "un état d'esprit" des premiers mois de Jean-Michel Blanquer**

Le Sgec encourage "tout ce qui relève de la responsabilisation des acteurs, de la valorisation de la culture de la souplesse, de l'évaluation et du contrat". Des premiers mois de Jean-Michel Blanquer à la tête du ministère de l'Éducation nationale, il retient "un état d'esprit plutôt que des mesures".

Le Secrétaire général évoque des "questions d'équité" qui selon lui, se posent en cette rentrée. L'enseignement catholique "ne réclame aucun traitement de faveur" mais "entend être considéré en juste proportion des services qu'il rend".

1. **la rémunération des professeurs suppléants** : ils sont moins rémunérés que les contractuels de l'enseignement public, avec des écarts "qui peuvent atteindre jusqu'à 400 à 600 euros par mois". "Absolument rien ne peut justifier cette disparité" qui "pénalise gravement nos établissements"(lire sur AEF). Pascal Balmand attend du ministère que ce dossier soit "réellement et rapidement pris à bras-le-corps". Reprenant les estimations de celui-ci, il rapporte que l'alignement des rémunérations coûterait 90 M€ par an. "Un groupe de travail a été constitué sur cette question mais je souhaite qu'il avance plus rapidement."
2. **la suppression des contrats aidés** : Pascal Balmand réitère son appel à un moratoire d'un an (lire sur AEF) et demande aux préfets de Région de "porter un regard équitable sur les demandes qui leur sont adressées". Il note "qu'ici ou là, le lobbying de tel ou tel groupe de presse semble permettre de préserver certains emplois aidés". Les difficultés sont particulièrement palpables "dans les petites écoles et collèges des territoires ruraux"
3. **les financements publics** : dans un contexte de baisse des dotations aux collectivités territoriales, le Sgec demande "l'application de la loi Debré" et "la reconnaissance effective du rôle que jouent nos établissements au service de l'intérêt général comme de l'intérêt des territoires"<sup>(1)</sup>. Il souligne que la subvention publique de fonctionnement pour un élève de l'enseignement agricole privé est inférieure de 39 % à celle du public.

Pascal Balmand adosse son interrogation au fait que le Sgec n'a pas été associé à la concertation sur l'accès au premier cycle de l'enseignement supérieur, en dépit de ses demandes. Il déplore aussi que certains recteurs "ignorent délibérément la notion de besoin éducatif reconnu", se référant au cas du refus de l'ouverture d'un lycée à Bouzonville (Moselle), par le rectorat, ceci "alors qu'il n'y a pas de lycée général public sur place".

**Effectifs : en hausse de 0,6 %.** La "nette progression" des effectifs a spécialement lieu, en valeur relative, dans les académies de Guyane, Limoges, Reims et Bordeaux. Concernant la stagnation des effectifs du 1er degré, Pascal Balmand écarte l'hypothèse d'un "effet rythmes" et estime que "le paramètre démographique" pourrait être "le principal facteur de cette évolution". Sur 9 ans, l'enseignement catholique a gagné 93 000 élèves.

Effectifs	Rentrée 2017	Variation
Premier degré	863 988	+0 %
Second degré	1 187 903	+1,1 %
Enseignement agricole	46 175	-1,4 %
<b>Total</b>	<b>2 098 066</b>	<b>+0,6 %</b>

Dans l'enseignement agricole, la baisse a lieu au niveau "infrabac". Martin Six, du Cneap, identifie trois explications à cette baisse :

- l'évolution démographique : les lycées agricoles sont implantés dans les territoires ruraux, dont le nombre de jeunes diminue
- le "manque de visibilité" de la voie professionnelle
- "l'accompagnement insuffisant" des pouvoirs publics : la contribution demandée aux familles augmente, et celles-ci "ne sont pas en mesure de s'en acquitter".

**Postes et budget : une rentrée 2018 "difficile".** À la rentrée 2017, le Sgec a bénéficié de 750 créations de postes. "352 ont été affectés à notre Plan pour les réussites" et 52 à des établissements "à moyens éducatifs renforcés", que le Sgec identifie comme "relevant le plus

directement de l'éducation prioritaire". Pour la rentrée 2018, après la présentation du budget pour l'enseignement scolaire (lire sur AEF), le Sgec ne s'attend à aucune création ni suppression de poste. La situation sera "difficile", selon Pascal Balmand, en raison de la "hausse des effectifs" et de la politique de "mixité sociale" engagée.

### Un laboratoire pour favoriser les rencontres avec la recherche

Le Sgec lance un "laboratoire des initiatives", pour favoriser "la rencontre et le dialogue entre universitaires, praticiens du quotidien et formateur". Il travaillera sur les modes d'exercice de la responsabilité et du pilotage dans l'enseignement catholique, la construction et l'accueil de la parole des jeunes dans les établissements, et la question des savoirs et de leur transmission.

**Réforme du collège : l'assouplissement bienvenu.** Les résultats d'une enquête nationale au sujet de la réforme du collège, qui seront connus "prochainement", "témoignent globalement d'un regard positif sur la réforme en tant que telle, en dépit de ses limites, mais d'un jugement très critique sur les conditions de son déploiement". Le Sgec organisera une journée en mai autour du collège.

Par ailleurs, Pascal Balmand salue l'assouplissement de la réforme du collège permise par Jean-Michel Blanquer en juin (lire sur AEF). "Cela place les équipes et les chefs d'établissement devant la responsabilité de leur choix", note-t-il, "cela signifie que les pratiques seront différentes d'un établissement à l'autre et je ne le regrette pas". Réfutant les accusations de "détricotage" de la réforme, le Sgec y voit plutôt "un appel à la liberté des acteurs".

**Données personnelles : le Sgec "en conformité" pour la plateforme Gabriel.** Le Sgec est appelé à réagir aux propos du Snep-Unsa, qui a saisi le ministère de l'Éducation nationale ainsi que la Cnil à propos d'informations personnelles d'agents publics recueillies par le Sgec, rassemblées sur le système Gabriel. "Toutes ces données ont fait l'objet de déclarations auprès de la Cnil", répond Pascal Balmand, "et nous sommes dans la conformité aux textes". Les données récoltées sont "strictement professionnelles", "nécessaires" à l'organisation de la formation des enseignants par Formiris et de leur affectation, "organisée en fonction de nos accords pour l'emploi signé avec les organisations de chefs d'établissement et les organisations syndicales". Le Snep-Unsa réplique, dans un communiqué, le 3 octobre, qu'il n'a signé "aucun accord" avec le Sgec.

**Accès à l'enseignement supérieur : pas opposé à des prérequis informatiques.** "APB n'a pas dysfonctionné, mais s'est retrouvé confronté à des flux non anticipés", constate Pascal Balmand. Il identifie un second problème : "l'orientation n'est pas suffisamment accompagnée". La "priorité" est donc de la renforcer, notamment en "développant des passerelles". Le Sgec ne s'oppose pas à "des prérequis informatiques" ni à une année de propédeutique". Il insiste sur la nécessité "d'articuler vraiment les chantiers les uns aux autres" et de penser le bac-3/+3 "de manière systémique".

*(1) La conférence de presse du Sgec intervient alors que Laurent Wauquiez, président de la région Auvergne-Rhône-Alpes, déclare le 2 octobre, veiller "à une égalité de traitement" entre l'enseignement public et privé (lire sur AEF).*